

Résultats du vote par correspondance 2020 de l'Association Profond

Les membres de l'Association Profond ont approuvé tous les sujets à l'occasion du vote par correspondance 2020 et ont élu Stephan Schelling comme nouveau membre du comité. Le taux de participation était de 16 pour cent.

Points à l'ordre du jour	Résultats du vote
1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2019	Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 19 juin 2019 a été approuvé avec 96 % des voix.
2. Approbation des comptes annuels de 2019	Les comptes annuels de 2019 ont été approuvés avec 97 % des voix.
3. Rapport de l'organe de révision et accord de décharge	Le rapport de l'organe de révision a été communiqué et décharge a été donnée au comité avec 97 % des voix.
4. Élection de Stephan Schelling comme membre du comité	Stephan Schelling a été élu membre du comité avec 91% de l'ensemble des voix.
5. Fixation de la cotisation annuelle	La cotisation annuelle de CHF 120 en vigueur jusqu'ici a également été approuvée pour 2020 avec 97 % des voix.

Zurich, le 19 août 2020